

Message de l'équipe missionnaire de Pôle à propos du « Mariage pour tous »

« L'Église a exprimé clairement les dangers pour notre société du projet de loi ouvrant l'institution du mariage aux personnes de même sexe. Les catholiques de Seine-et-Marne sont invités à prendre une part active au débat souhaité. Au sein de nos communautés existent des différences d'appréciation, et il est bon que chacun puisse librement apporter sa contribution à la réflexion commune ».

C'est ainsi que s'exprime notre Evêque le père Jean-Yves Nahmias.

L'Equipe missionnaire du Pôle de Provins prend acte elle aussi, que des différences d'appréciation existent parmi nous, et qu'elles s'enracinent dans un souci d'égalité et de non-discrimination des personnes et des couples homosexuels. Evidemment, le Christ nous presse d'accueillir et d'accompagner ces personnes. Et une société véritablement humaine, doit se pencher sur les droits et les devoirs de ces couples. Or l'enjeu qui mobilise l'Eglise catholique, mais aussi des personnes et des institutions de diverses obédiences philosophiques, politiques ou confessionnelles, est autre. Il s'agit de convictions concernant le modèle de société, de parentalité, de famille que notre pays peut et doit promouvoir. Et dans un pays laïc, les religions peuvent et doivent donner leur point de vue, au nom de leur conception de l'Homme en société.

La manifestation du 13 janvier est un moyen visible et massif de montrer un désaccord. Cependant, manifester ne suffit pas. Le défi est adressé à chacune de nos familles et de nos consciences. Imprégnons-nous assez nos vies personnelles et familiales du goût de l'Évangile ? C'est un bonheur pour nous, et un témoignage vivant auprès de ceux qui sont étonnés de positions qui ne semblent pas dans « l'air du temps ».

Nous vous demandons avec vigueur de vous informer le mieux possible, afin de poursuivre la formation de votre conscience, dans l'Amour et la Vérité, mais aussi pour être en mesure de répondre avec sagesse à ceux qui vous demandent des explications. Il nous faut également discuter les uns avec les autres, sans préjugés, ni animosité, et sans ostracisme. A ce propos, une soirée de réflexion aura lieu d'ici le printemps.

Si votre conscience vous fait reconnaître que le projet de Loi et les amendements annoncés concernant la filiation sont dangereux pour notre société, l'Equipe missionnaire du Pôle de Provins vous propose d'écrire à notre député. **Une lettre type est à votre disposition, sous la forme « papier » dans nos églises et sous la forme numérique sur le site du Pôle.** Cette dernière forme vous permettra de modifier facilement la lettre et de l'adapter, voire de la réécrire en totalité. Car ce document n'est pas une pétition, c'est une lettre personnelle. A ceux qui doutent de l'utilité d'une telle démarche auprès d'un député déjà convaincu, nous affirmons que ces lettres donneront plus de poids à ses interventions.

Que ce soit clair : en menant cette action, le Pôle Missionnaire de Provins ne s'inféode pas à un Parti politique. Il demande à un élu de soutenir des positions exprimées au nom d'une certaine conception de la famille et de la société.

Saint Paul, dans la première lettre à Timothée, invite à la prière : *"J'insiste avant tout pour qu'on fasse des prières de demande, d'intercession et d'action de grâce pour tous les hommes, pour les chefs d'Etat et tous ceux qui ont des responsabilités afin que nous puissions mener notre vie dans le calme et la sécurité."* (1Tm 2, 1-2). Saint Paul engageait les chrétiens à prier pour des gouvernants qui étaient païens. A plus forte raison devons-nous prier pour nos gouvernants, quelle que soit leur couleur philosophique, religieuse ou politique. Notre prière accompagnera de façon féconde et paisible notre réflexion et notre action.

Père Thierry Leroy, curé du Pôle
L'Equipe Missionnaire de Pôle.